

L'égalité comme ambition pour le Pacte d'excellence

**MARC BECKER ET
FRÉDÉRIC LIGOT**

*Respectivement secrétaire national de la CSC
et secrétaire politique du MOC*

S'il y a bien une caractéristique qui marque le «Pacte pour un enseignement d'excellence», projet phare de la législature en matière de politique scolaire, c'est l'ambition des objectifs qu'il poursuit. Cette ambition constitue à la fois la force du projet et sa grande fragilité.

Force d'un projet d'abord, qui vise à mettre en œuvre une politique concertée de refondation de notre système éducatif portée par une redéfinition du sens, des valeurs et du rôle de l'institution scolaire en regard des enjeux du XXI^{ème} siècle.

On ne contestera pas l'urgence et la légitimité d'une telle entreprise de refondation qui, du reste, avait été réclamée avant les élections de mai 2014 par une large plateforme associant les syndicats et un grand nombre d'associations. Et l'on ne contestera pas non plus la nécessité d'articuler ce travail de «refondation» à une exigence «d'amélioration des performances de notre système éducatif et de réduction des inégalités qui influencent la réussite des élèves» pour reprendre la phraséologie officielle.

Qu'est-ce qu'une école efficace et équitable?

Projet fort donc, mais également très fragile et incertain. Parce qu'aucun consensus n'existe sur le degré de radicalité des réformes à mener et, surtout, parce que l'institution scolaire est de part en part traversée et structurée par des rapports de force, de pouvoir et de domination sur base desquels se construisent les positionnements stratégiques des acteurs et groupes sociaux en présence, le tout sur fond de logique quasi-marchande, d'accaparement de parts du marché scolaire et de lutte des places sociales et professionnelles.

Qu'est ce qu'une école efficace et équita-

ble? Ces questions fondamentales butent inévitablement sur les intérêts contradictoires des uns et des autres. Le récent rapport de synthèse des deux premiers groupes de travail du Pacte est en ce sens assez révélateur: tous les acteurs peuvent globalement y retrouver leurs priorités. Les lignes directrices du futur Pacte manquent encore et les arbitrages les plus lourds et sensibles restent donc à faire.

Il est néanmoins un point sur lequel il n'est plus possible ni admissible de tergiverser, c'est la question du caractère profondément inégalitaire de l'École: «iniquité», «ségrégation», «relégation», «séparation», «hiérarchisation» «échec», «abandon», «décrochage»,... sont les maîtres mots de l'état des lieux de notre système éducatif.

L'école, plus que jamais, produit, reproduit et renforce les inégalités. Ce n'est ni politiquement admissible, ni socialement tenable. *«L'incapacité actuelle de l'école à jouer son rôle séculaire d'ascenseur social n'est plus à démontrer.»* C'est ce constat d'échec qui doit prioritairement et exclusivement déterminer les priorités du futur «Pacte pour un enseignement d'excellence».

Il s'agit là d'un véritable impératif démocratique. Les chantiers sont nombreux, mais nous demandons que deux d'entre eux, très marginalisés jusqu'ici dans les travaux du Pacte, soient prioritairement ouverts.

Priorité à la maternelle

Un: il faut massivement investir dans l'école «maternelle». Une politique de refondation d'une école égalitaire et de la réussite ne peut en aucun cas faire l'économie d'un tel réinvestissement dans ce qui constitue «l'école première».

C'est dès l'école «maternelle» qu'il est permis d'assurer à tous les enfants et à toutes les familles des conditions optimales d'accès et d'accrochage à la scolarité. C'est dès l'école «maternelle» qu'il est possible d'identifier et de remédier le plus précocement possible aux inégalités sociales

et culturelles qui constituent autant d'obstacles à la réussite scolaire et à l'émancipation personnelle, sociale et professionnelle. C'est à l'école maternelle que se développe la compréhension du «vivre-ensemble pour apprendre ensemble», de la langue de l'enseignement et des codes propres à l'institution scolaire.

Une école maternelle de qualité pour tous est, en tout état de cause, la condition sine qua non d'une école plus égalitaire. Or, ce niveau d'enseignement est fortement sous-financé en Communauté française, comparativement aux autres niveaux d'enseignement et par rapport aux pays voisins. Il est en outre très peu valorisé. Des moyens conséquents doivent donc être investis, en infrastructures, en personnel et en encadrement, en ciblant prioritairement les quartiers et les zones en forte croissance démographique qui sont également celles où le niveau de pauvreté des enfants est le plus élevé. C'est pour nous une absolue priorité.

L'école reste chère...

Deux: il faut sans tarder traduire le principe de gratuité de l'enseignement en réalité effective. L'école reste chère, et son coût financier augmente au fur et à mesure de la scolarité. Cette situation, dans un contexte avéré de croissance de la paupérisation de la population scolaire, s'apparente pour beaucoup à un déni du droit à l'instruction et à l'égalité des chances et est en totale contradiction avec les valeurs d'une société démocratique. La gratuité réelle et complète de l'enseignement est donc une urgence.

On nous objectera la question du financement. Rappelons simplement que le coût annuel de l'échec scolaire est estimé à plus de 400 millions d'euros...

La gratuité réelle et complète de l'enseignement est une urgence.